

## Questions sur mon orientation

Par **Je\_suis\_Vous**, le **02/02/2017** à **11:52**

Bonjour à toutes et tous,

j'avais quelques questions à vous poser, qui concerne mon orientation professionnelle, j'ai 26 ans et je suis salarié, j'ai eu il y a deux mois un titre professionnel technicien de médiation sociale (niveau IV = Bac) bien sur ce n'est pas un bac général, le titre est fourni par le ministère de l'emploi.

ma première question est la suivante :

puis-je intégrer une fac de droit avec ce titre ?

car j'ai appelé la fac ce matin, et la dame m'a dit qu'il faut un bac français !!

ma deuxième question: y a t-il un âge pour intégrer une fac de droit?

troisième et dernière question : y a t-il des offres de formations en droit pour les salariés ou bien des cours de soir?

merci d'avance.

Par **Josss**, le **26/03/2017** à **00:56**

Bonsoir,

en théorie tu devrais pouvoir accéder à la L1 vu que tu as un diplôme de niveau IV. Essaie de pousser ta recherche de renseignements auprès des universités.

Sinon, tu peux faire une capacité en droit (deux années en cours du soir). C'est aussi un diplôme de niveau IV mais celui-ci t'ouvre obligatoirement la porte sur la L1 (voir la L2 si tu as maintenu tes notes au-dessus de 15/20 durant tes deux années.

Pour le reste, je laisse les connaisseurs répondre :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/03/2017** à **07:54**

Bonjour

Josss a très bien répondu à votre première question.

Pour la deuxième : il n'y a aucune limite d'âge pour intégrer une fac de droit.

Pour ce qui est de la troisième : cela dépend des facs. Certaines proposent aussi des cours en télétransmissions. Il faut donc vous renseigner auprès des facs que vous visez.